

Votants : 89

Convocation du Conseil de Communauté :
le 6 décembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 décembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2013

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES- APPROBATION DE LA CONVENTION PORTANT MUTUALISATION DES ACTIVITES GARAGE DE LA VILLE DE NIORT ET DE LA CAN

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Daniel DULLIN, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Maryvonne ARDOUIN à Chantal BARRE, Blanche BAMANA à Jean-Louis SIMON, Pilar BAUDIN à Jacques TAPIN, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Elsie COLAS à Geneviève GAILLARD, Annie COUTUREAU à Hüseyin YILDIZ, Didier DAVID à Alain PARROT, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Gérard ZABATTA, Anita JAGOUX à Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Aurélien MANSART à Michel GENDREAU, Germain MEHL à Gilbert BARANGER, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Françoise TALBOT à Christiane PINEAU, Francis THIBAUDAULT à Serge MORIN

Titulaires absents suppléés :

Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN

Titulaires absents :

Gérard GIBAULT

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Nicole DAVID, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Germain MEHL, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Philippe REY, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Françoise TALBOT, Francis THIBAUDAULT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-c54-12-2013-DE Date de télétransmission : 20/12/2013 Date de réception préfecture : 20/12/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 DECEMBRE 2013

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – APPROBATION DE LA CONVENTION PORTANT MUTUALISATION DES ACTIVITES GARAGE DE LA VILLE DE NIORT ET DE LA CAN

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu l'article L. 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, tel qu'issu de la loi n°2010- 1563 du 16 décembre 2010 de réforme des Collectivités Territoriales modifiée, qui permet désormais à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre et à une ou plusieurs de ses communes membres de se doter de services communs, indépendamment de tout transfert de compétences.

Après avis des comités techniques compétents,

Par le biais de ces services communs, « gérés par l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre » et dont les effets sont « réglés par convention après avis du ou des comités techniques compétents », le législateur entend ainsi encourager la mutualisation de services fonctionnels.

Dans le cadre de la restructuration du Centre Technique Municipal de la Chamoiserie, la Ville de Niort a fait le choix de ne conserver sur le site que les ateliers bâtiments relevant de la direction Patrimoine et Moyens, requérant le départ des autres activités, notamment l'atelier mécanique assurant l'entretien du parc véhicules et engins de la ville. Il faut rappeler également que la Ville de Niort utilise déjà les équipements du garage de la Communauté d'Agglomération par convention pour la maintenance de ses véhicules poids lourds.

Aussi, dans un souci de bonne organisation et d'optimisation des services, la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort se sont donc rapprochées afin d'envisager la mise en commun de leurs Ateliers garages respectifs en créant à cet effet, un service commun à l'échelon communautaire dénommé « Garage Communautaire » qui prendra effet à partir du 1er mars 2014.

La convention règlera les différents aspects nécessaires à l'organisation de cette mise en commun notamment les aspects relatifs aux moyens humains et matériels, à la répartition des coûts, à la fixation d'un bilan annuel assuré par un comité de suivi qu'il conviendra de désigner.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131216-c54-12-2013-DE Date de télétransmission : 20/12/2013 Date de réception préfecture : 20/12/2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention portant mutualisation des activités garages de la Ville de Niort et de la CAN,
- Autoriser la Présidence à signer ladite convention et tout document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 89
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Gérard GIBAULT

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131216-c54-12-2013-DE
Date de télétransmission : 20/12/2013
Date de réception préfecture : 20/12/2013